

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 3 OCTOBRE 2025

Présents : Évelyne PRÊLE, Didier LACROIX, Claude MUNCH, Valérie MOREL, Anthony RAILLARD, Louis BESACIER, Clément FUGIER, Nadège CUMINATTO

Absente : Juliette SABLIER

Secrétaire de séance : Jacqueline THÉRY

Approbation du PV du Conseil du 16 mai 2025

Appel d'offre du lot 6 (plomberie) pour la salle E.Villand : Une modification avait été demandée pour les toilettes publiques (votée lors du conseil du 16 mai) celle-ci plus couteuse s'avère inutile.

Il est nécessaire de revoter le lot 6 pour un montant de 7202€

Accord de délibération.

Emprunt : Financement des travaux de la salle Etienne Villand

Dans l'attente du versement des subventions, il est nécessaire de souscrire un prêt relais auprès de la Caisse d'Épargne de 197 000€ à un taux de 2,94 % sur 2 ans, sans pénalités en cas de remboursement anticipé.

Autorisation de signer les documents relatifs au prêt.

Prévoyance des agents municipaux.

Le contrat de prévoyance avec la MNT se termine le 31/12/2025. Il est donc nécessaire de lancer une mise en concurrence.

Accord pour le lancement d'une mise en concurrence.

Budget Exploitation forestière :

Le montant de la vente de la coupe de bois des parcelles 1-2-5-8 est de 36 432€ HT.

Il avait été inscrit au budget la somme de 25 350€.

Nous augmentons le compte 7022 (coupe de bois) de la différence de 11082€.

Pour équilibrer nous augmentons le compte 65822 (subvention à la commune)

Budget communal.

Suite au passage de l'employé communal à 35 heures, il faut augmenter le montant des charges du personnel du budget 2025 pour un montant de 11082€ équilibré par l'augmentation de la subvention de la forêt.

Questions diverses.

Centre aéré : Lors d'une rencontre avec les maires du Soanan, Mme le Maire fait part de son souhait de se désengager du centre aéré car il y a très peu d'enfants du village par rapport au coût (montant versé en 2025 : 1595.74€)

Après discussion, il est convenu que St Appolinaire reste solidaire des communes du Soanan en participant à hauteur de 250€ pour 2026.

Maison des associations : Suite à notre demande le Département nous accorde une subvention de 15000€

L'UCHS (chasse) remercie la commune pour l'octroi d'une subvention ayant permis l'achat d'un générateur et la construction d'une dalle.

Eclairage du City Stade.

Le système manuel d'éclairage a été endommagé à de multiples reprises. Il est désormais programmé et s'éteint à 20h00.

L'arrêté municipal interdisant l'usage du stade après 22h00 est maintenu, de même que les patrouilles de gendarmerie.

Prochain conseil, le 5 décembre 2025